BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 187
3ème trimestre 2004
APEMU - 24, place des Hirondelles 69140 Rillieux - la - Pape

Association des Professeurs d'Education Musicale
Http//apemu.free.fr

SOMMAIRE

Editorial spécial 3
Editorial du président..... 4

Assemblée générale de Sèvres
Rapport moral..... 6
Lettre du directeur de la publication..... 10
Rapport financier 11
Les adhésions 13
Intervention d'Yves Delecluse 14
Intervention de Vincent Maestracci 16
Les votes 19

Congrès
Compte - rendu 20
Bibliographie 22

Pédagogie
Une écoute à la loupe 23

Informations
Carte des IPR 26
Publications de l'APEMu 29
Bulletin d'adhésion, bon de commande 30
Délégués académiques 31

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dominique Terry, Fernando Segui, Christian Jusselme
Isabelle Bougault, Marie - Thérèse Pouget
Odile Tripier - Mondancin, Renata Harbulot
Denis Féau, Yolande Barbier, Mireille Chovet, Martine Honorat
Claude Laporte, Francine Brun, Bénédicte Rogez
Serge Mazeau, Etienne Gégout, Pascal Terrien, Martine Bertier - Wolfrom

BUREAU

PRESIDENT
Fernando SEGUI
24 place des Hirondelles
69140 Rillieux - la - Pape
04 78 88 37 43 *fernando.segui@wanadoo.fr*

Vice - présidente
Yolande BARBIER
25 rue Gouais Lagnos
33000 Bordeaux
06 13 43 92 25
barbier.yoli@free.fr

Vice - présidente
Bénédicte ROGEZ
3 rue de gebwiller
25200 Montbeliard
03 81 94 47 46
rogez.benedicte@wanadoo.fr

Trésorière
Martine BERTIER - WOLFROM
1 place Jacqueline Marval
38000 Grenoble
04 76 47 92 17
ma.berwol@wanadoo.fr

Trésorière adjointe
Dominique TERRY
23 rue du Rhône
69360 Solaize
04 78 02 40 79
dominique.terry@wanadoo.fr

Secrétaire
Renata HARBULOT
3 allée de la Source
21000 Dijon
03 80 41 31 40
renata.harbulot@wanadoo.fr

Secrétaire adjointe
Claude LAPORTE
10 boulevard Léon Malfrey
63000 Clermont Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr

Comité de lecture
(dans l'attente de la nomination d'un nouveau directeur de la publication, voir article dans ce bulletin)

Responsable du site
Thibaut PLANTEVIN
le Montaiguet, 8 rue des frères Vallon
13090 Aix - en - Provence
06 18 01 27 03
loutib@fr.fm

EDITORIAL SPECIAL

Le nouveau bulletin

Enfin, le nouveau bulletin est arrivé !

Comme le beaujolais, fin novembre, vous l'avez trouvé... mais dans votre boîte à lettre et vous avez tout de suite remarqué, après une si longue attente, quelques petits changements. Dans une lettre d'explication jointe, vous avez pu apprendre que Jérôme Thiébaux, directeur de la publication jusqu'à cet automne, a démissionné de ses fonctions (ils s'en explique d'ailleurs dans un article inclus dans ce numéro) et qu'un Comité de lecture s'est alors organisé pour palier à ce manque. Un grand merci à Jérôme d'avoir fait vivre cette revue pendant deux ans.

Nous vous devons donc quelques explications : Devant l'urgence de la situation et le retard conséquent des publications de l'année 2004, personne ne s'est senti d'attaque pour reprendre sur le champ et seul, le travail énorme accompli par nos directeurs de la publication successifs.

Vous enseignez peut - être en zone sensible et vous savez comme nous que la seule solution devant les problèmes rencontrés est de former une équipe soudée et organisée. C'est ce que nous essayons de faire avec le Comité de lecture (1) pour permettre aux bulletins de l'APEMu de continuer à diffuser ses articles auprès de toutes les personnes concernées par l'éducation musicale en France et à l'étranger.

Dans le Comité de lecture, chacun a un poste précis ou participe selon ses possibilités personnelles à l'élaboration d'un bulletin. Quelques uns cherchent des thèmes à exploiter ou essayent de passer commande auprès de personnalités suceptibles d'écrire des textes. D'autres planchent sur la feuille blanche et témoignent, comme vous pouvez le faire en nous envoyant vos articles, de situations d'enseignements très diverses vécues dans toute la France. Enfin, des collègues attentifs relisent les écrits et les envoient au monteur qui, à son tour, se charge de la mise en page et de l'impression.

Vous avez remarqué également que le bulletin à perdu quelques millimètres... Soyons clairs, c'est pour raison d'économie. Nous espérons toutefois que ce format plus petit n'aura aucun effet sur la qualité des textes qui y sont publiés.

Ce bulletin est le vôtre : lisez - le, commentez - le, réagissez (sur notre site par exemple) et envoyez - nous des idées ou des articles sur votre vie musicale au collège ou au lycée ou ailleurs, ce sera un excellent combustible pour le faire avancer.

Bonne lecture à tous, (pour le Comité de lecture) Dominique Terry.

(1) COMITE DE LECTURE : Mireille Chovet, Etienne Gegout, Julien Nay, Thibaut Plantevin, Bénédicte Rogez, Dominique Terry, Christine Vallin, Hélène Wagner.

EDITORIAL

Fernando Segui, président de l'APEMU

Bonjour à tous,

Ce bulletin, est important à mes yeux car après une année difficile, nous allons, grâce aux efforts de tous, renouer avec la régularité de la publication. Nous sommes tous d'accord pour dire que le bulletin est un moyen de communication indispensable. C'est pour cette raison, et aussi pour qu'il ne soit pas un lieu d'expression de quelques uns, que je veux vous redire combien il est important que vous puissiez témoigner de vos expériences et de vos analyses de situations d'enseignement. Ainsi, la vitalité de notre discipline n'en sera que plus visible.

Enfin, il vient dresser le bilan du congrès qui s'est déroulé à Sèvres. Au nom de tous ceux qui ont pu y assister, je tiens à remercier très chaleureusement Francine Brun (déléguée de l'académie de Créteil) et Denis Féau (délégué de l'académie de Paris) pour le travail accompli. L'organisation d'une telle manifestation demande un engagement et une disponibilité de tous les instants. Les nombreux rebondissements concernant le lieu dans lequel devait se tenir le congrès a été une source de tracas lourds qui n'a pas empêché la tenue d'une manifestation de très grande qualité et d'une grande richesse.

Avant de rentrer dans les détails de ce congrès il est important de retracer l'origine de la thématique choisie. « Quels champs artistiques pouvons nous appréhender tout en gardant notre spécificité d'enseignement ? », tel était donc le thème que nous avions à cœur de traiter. Ce choix s'est effectué alors que le spectre de « l'optionnalisation » planait. Les arguments lancés pour soutenir ce projet tournaient autour de l'idée que les élèves de collège n'avaient jamais la possibilité d'appréhender d'autres champs artistiques que la musique et les arts plastiques. A travers les différents ateliers proposés, nous avons pu répondre à plusieurs problèmes :

Primo, notre place dans le système éducatif est primordiale puisque nous confrontons nos élèves à ce que Gilles Boudinet et Georges Snyders appellent des « Chefs d'œuvres »(1). A travers cette expérience, nous leur permettons d'aborder un langage particulier, une esthétique qui nous renvoie inexorablement aux thèmes fondateurs de l'humanité.

Secundo, en allant confronter nos connaissances à d'autres champs artistiques, les professeurs d'éducation musicale ne se perdent pas. En effet, à travers cette expérience de décentration, nous observons différemment notre discipline et nos objectifs d'apprentissages. En nous plaçant d'un point de vue extérieur (arts visuels, danse, ...), nous pouvons mieux cerner les éléments premiers du langage musical que nos élèves peuvent appréhender et réinvestir aisément dans d'autres disciplines. De ce point de vue, les programmes ont montré la voie en nous demandant de centrer nos objectifs autour de « espace, temps, couleur et forme » qui sont des éléments premiers aux prolongements inépuisables. Il est a noter que les clés d'entrée dans les œuvres musicales sont tout à fait transférables à d'autres champs artistiques.

Tertio, puisque l'expérience de cette année nous le prouve, il est important de montrer que les enseignants des disciplines artistiques sont à même de s'ouvrir sur d'autres champs artistiques. De plus ils sont capables d'apporter un regard particulier et opportun permettant d'éclairer autrement des objets artistiques qui nous paraissent éloignés. Ceci est tellement vrai que certains de nos collègues apportent à des élèves de spécialités danse ou cinéma un enseignement reconnu, de qualité et performant.

Au quotidien, l'expérience nous prouve que nous sommes tous à même de nous emparer d'autres champs artistiques avec succès. Non seulement les élèves appréhendent ces autres supports avec intérêt mais nous sommes capables de leur donner des clés nouvelles pour les appréhender avec un œil nouveau. En contre partie, la conception de notre métier en sort plus forte et surtout plus précise.

Aussi, pour poursuivre cette recherche passionnante, il est apparu aux membres du conseil d'administration de l'A.P.E.Mu. qu'un travail sur les objectifs du cours d'éducation musicale était à mener. Afin de répondre aux nombreuses questions que se posent les collègues et afin d'apporter des éléments plus précis à nos détracteurs, il faut que la profession soit prête à aborder cet épineux problème. Nos programmes nous ont tracé la voie, et il semble important de prendre le recul nécessaire pour analyser ainsi 10 années de pratiques.

Pour conclure, je vous invite à réfléchir, à écrire, à débattre et à travailler dans ce sens pour apporter des bases de réflexion concrètes au prochain congrès qui s'annonce passionnant.

le président : Fernando SEGUI

(1) Cf. Conférence de Gilles Boudinet lors du congrès ainsi que ses écrits et ceux de Georges Snyders. Vous pouvez également consulter son site sur www.omf.paris4.sorbonne.fr/gsem/gboudinet

COMPTE - RENDU
ASSEMBLEE GENERALE

samedi 23 octobre 2004 à 14H

SEVRES (Académie de Versailles)

Ordre du jour de l'Assemblée générale

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité du directeur de la publication
- Rapport financier de la trésorière
- Point sur les adhésions
- Perspectives pour l'année 2005 (rapport Thélot)
- Intervention d'Yves Delecluse, IA - IPR de l'Académie de Versailles
- Intervention de Vincent Maestracci, Inspecteur Général
- Résultats des votes

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Après cette année faite de nom - breux remous, (ne voyez aucune allusion aux bains à remous de la dernière AG !) (1) il est grand temps de faire un bilan.

En effet, j'ai bien eu le sentiment de passer une énergie folle à lutter contre un mur tant le silence de nos interlocuteurs aura été " assourdissant ". Nous nous sommes retrouvés dans la même situation que le personnage du cri de Munch, dans l'impossibilité de dialoguer, de faire entendre notre voix face à un mur d'obstination et de mépris. Les quelques marques de soutien, de révoltes publiques ont été pour nous tous de vraies bouées de sauvetage. Nous aurons donc lutté contre une administration sourde au dialogue et nous pouvons dire que c'est bien la voix de la raison qui a, temporairement, été suivie. A ce propos, je tiens à vous remercier pour votre action qui aura été retenue comme un facteur déterminant dans la balance du choix qui a suivi le ministère Ferry. En effet, mis à part quelques trop rares voix extérieures à celles issues de l'éducation nationale, nous aurons été les seuls défenseurs des disciplines artistiques obligatoires en troisième. En effet le milieu musical a été bien muet sur ce sujet quand il ne s'est pas fait assassin.
Temporairement ai - je dit. Pour le moment nous sommes toujours sous le coup de la circulaire du 30 octobre 2003 qui a été provisoirement ajournée par la circulaire du 6 juillet 2004. En effet, dans celle - ci, les horaires obligatoires pour la classe de 3ème restent à 1h en éducation musicale. Vigilance donc et surtout poursuite de nos revendications.

Avec le changement de ministère, nous avons pu renouer le dialogue à deux reprises. La nomination de Mme Rachel Mourier au poste de conseillère technique aux enseignements artistiques a été un soulagement puisque notre nouveau ministre marquait ainsi sa volonté de prendre à bras le corps le dossier sur lequel nous l'avions alerté. Notre interlocutrice a été étonnée par la vitalité de notre discipline et souhaite la connaître encore mieux. Elle a également marqué son étonnement quant à la direction prise par son prédécesseur.

Son souhait est de voir notre situation se stabiliser afin que nous puissions poursui - vre notre mission dans les meilleures conditions possibles.

J'aimerais toutefois revenir sur ces temps difficiles depuis la publication de la circulaire du 30 octobre 2003. Ce texte est venu entériner un projet qui couvait depuis de nombreuses années et qui se précisait depuis quelques mois. En fait, ce projet est venu s'engouffrer dans une brèche que nous avons laissé ouverte. Quelles différences y a - t - il entre une animation artistique et un enseignement musical ? La première ne se fait - elle qu'à l'école ? Et le second, ne serait - il que l'apanage de l'enseignement spécialisé ? Comme nous l'avons défendu dans nos différents courriers, notre vision est clairement tournée vers l'enseignement. Nous l'avons réaffirmé et nous l'avons surtout davantage inscrit dans la durée. Les nouveaux programmes du lycée ont été un formidable moyen d'ouvrir nos perspectives de la 6ème à la terminale. Il nous reste encore à affiner cela en redéfinissant peut être plus clairement les objectifs du cours d'éducation musicale. Il me semble qu'un des moyens qui est à notre disposition est celui de l'analyse des cours proposés. Pourquoi utiliser un support ou un autre, à quelles fins ?... Ces questions, nous avons à nous les poser afin de pouvoir répondre à d'autres sans cesse pressantes : pourquoi l'éducation musicale au collège, à l'école, au lycée ? Si nous sommes capables de poser les bases d'une vraie réflexion didactique, alors nous aurons fait un grand pas. Il ne suffit peut être plus de dire que nous avons notre place à l'école et que nous avons une spécificité d'enseignement (nous sommes les seuls à nous intéresser à la perception du sonore : apprendre à écouter !). Il est peut être temps de décliner cette spécificité en objectifs disciplinaires et transversaux plus clairs.

A partir de cette clarification, il nous sera plus aisé de communiquer et modifier la représentation que peuvent avoir les politiques et le grand public de nos enseignements. Je vous renvoie à la lecture du rapport du CES qui a dressé de notre discipline un portrait calamiteux contre lequel nous avons réagi. Pour reprendre les paroles d'un conseiller technique rencontré au mois de mai dernier, nous avons à communiquer sur ce que nous faisons, simplement, sans passions ni polémiques, objectivement. N'oublions pas que ce que nous savons du déroulement d'un cours d'éducation musicale, peu de gens le savent et en parlent !

L'objet de ce congrès est bien celui là. Communiquer, montrer que nous sommes un maillon indispensable au système éducatif tout en poursuivant les buts de l'école. Pour cela, encore une fois, il est primordial que nous soyons en accord avec nos objectifs afin de pouvoir nous ouvrir sans nous perdre. Si nous ne sommes pas enseignants d'audio-visuel, de théâtre ou que sais-je encore, il n'en reste pas moins que nous pouvons envisager ces formes d'expressions artistiques de notre point de vue de musiciens. Cette année, j'ai eu à répondre à beaucoup de collègues qui marquaient leur hostilité et leur ignorance face à d'autres formes d'arts. Comment répondre à ces craintes légitimes? En leur disant qu'on ne se perd pas mais qu'au contraire on se retrouve car on doit être encore plus rigoureux dans la " définition " même de notre discipline. C'est pour cette raison, que je crois beaucoup à notre mission de formation et de communication pour permettre une lente mutation. Aussi, il nous faudra transmettre largement les conclusions de ce congrès afin de lancer des pistes de travail et des questionnements qui permettront à tout un chacun d'avancer dans cette voie.

Communiquer : l'an dernier encore j'insistais sur le caractère indispensable de la communication entre les professeurs d'éducation musicale qui sont si isolés dans leurs établissements. Nous avons fait un réel effort en occupant le terrain et en décidant un envoi massif du bulletin n° 185. La nécessité, l'urgence et l'actualité nous ont poussés à envoyer à tous les établissements de France ce numéro consacré aux 3èmes. Le bilan de cela reste à tirer mais je peux déjà dire que de nombreux enseignants ont été heureux de se sentir moins

seuls, informés et armés pour répondre aux attaques. Il ne se passe pas une semaine sans que des collègues ne m'envoient des messages pour me faire part de situations aussi " abracadabrantesques " qu'injustes.

Aussi, c'est vers les délégués que je me tourne pour leur redire l'importance que j'attache à leur mission auprès de tous les collègues, sur le terrain. Il est indispensable de réunir régulièrement les enseignants pour les informer et leur permettre de se rencontrer afin que les problèmes soient posés et que les demandes soient entendues. Ainsi, nous pouvons tenir notre mission qui consiste à permettre aux uns et autres de se rencontrer pour échanger et faire savoir les besoins spécifiques en formations que les IUFM et les IA - IPR mettent en œuvre dans les différentes académies. Si nous souhaitons continuer à être une " force de proposition ", ce travail quotidien reste indispensable.

J'ai évoqué le bulletin, et je reste attaché comme vous tous à ce formidable outil de communication. Cette année aura été une année contrastée. Deux bulletins sur quatre sont sortis. Notre directeur de la publication se bat avec les articles, l'informatique et l'imprimeur pour rattraper le temps perdu. Sans le bulletin, qui soit dit en passant est lu à tous les niveaux, nous nous sentons orphelins. Même s'il n'a pas pu tenir les délais je tiens à remercier Jérôme pour le travail accompli qui a permis d'envoyer à tous les établissements scolaires un numéro de qualité. Pour cela, il est indispensable que tous nous écrivions des textes, relatant tel ou tel événement, cours, questionnements, préoccupations afin que le bulletin vive. Nous avons pris l'habitude de surfer pour alimenter notre réflexion et nos contenus, encore faut - il penser à écrire pour laisser une trace durable et surtout mener une réflexion didactique suscitant le débat, l'échange. A vos plumes donc, encore une fois mais plus que jamais. En ayant davantage de souplesse à l'égard du bulletin, nous pourrons ainsi avoir davantage d'arguments à rétorquer à ceux qui s'en prennent à notre discipline car vos écrits sont les preuves vivantes de notre action quotidienne. Les programmes, textes officiels incontournables sont avant tout les garants de notre légitimité mais nos témoignages sont la marque vivante de leur mise en application.

Le site a lui aussi joué sont rôle de communication interne et vers l'extérieur. Peut - être doit -on le repenser, le modifier. Pour le moment la discussion me paraît être prématurée tant les autres dossiers sont prioritaires. Il n'en reste pas moins qu'il nous faut le faire vivre.

Pour conclure, je pense que notre association doit poursuivre son rôle fédérateur des enseignants d'éducation musicale afin de mieux faire connaître notre enseignement. Les regroupements de chorales ont joué ce rôle un temps. Cela nous a permis de montrer que nous étions bien vivants. Maintenant, il nous faut montrer le quotidien, le travail de tous les élèves dans tous les établissements. Si les activités sont diverses, les objectifs sont bien les mêmes. Et c'est bien de cela dont il faut parler pour ne pas se perdre. Poursuivons et accentuons notre action pour que cette dimension soit davantage diffusée et entendue.

Sur ce bon congrès.

Fernando Segui

(1) allusion à l'AG 2003 de Châtel - Guyon et son

APEIM 12/04

3 CD audio

Un outil idéal pour une large culture musicale !

A lire, à regarder et à écouter, voici une grande synthèse de toutes les pratiques instrumentales. Depuis la Préhistoire jusqu'au XXI[e] siècle, laissez-vous guider d'un continent à l'autre sur les traces de la Musique...

Musicien, enseignant, mélomane ou élève, chacun trouvera son niveau de découverte dans cet ouvrage simple d'accès, mais néanmoins complet et précis.

Ces trois CD proposent une panoplie sonore représentative des instruments classiques, électroniques et traditionnels utilisés dans le monde jusqu'à aujourd'hui.
Cette présentation est complétée de plusieurs extraits d'orchestres qui permettent de suivre l'évolution de la musique d'ensemble dans l'histoire et sur tous les continents.

Documentation complète sur simple demande...

Le coffret

contenant :

- **LE LIVRE** (180 pages, ft 17 x 22 cm)
  Partie 1 : ***les instruments***
  Partie 2 : ***les ensembles musicaux***
  - *200 instruments présentés*
  - *30 types d'ensembles musicaux expliqués*
  - *700 grands interprètes cités*
  - *150 formations orchestrales recensées*
  - *1500 œuvres musicales référencées*
  - *100 films conseillés*
  - *300 illustrations à découvrir*
- **3 CD** AUDIO
  - *130 extraits d'instruments en solo*
  - *30 extraits d'orchestre*

Réf. 7698 **55,00** €

éditions fuzeau
B.P. 406 - COURLAY
79306 BRESSUIRE Cedex
Tél. 05 49 72 29 09
Fax. 05 49 72 28 98
Email : jmfuzeau@fuzeau.com

regardez, écoutez sur : **www.fuzeau.fr**

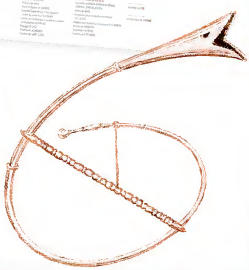

Recevez gratuitement le catalogue général 2004/2005

LETTRE DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Chers lecteurs,

L'APEMu est un organe formidable, plein de foi et d'énergie qui a son rôle à tenir dans le paysage éducatif et qui le tient. A titre personnel, j'ai été très fier de pouvoir participer à un moment de l'histoire de cette association. En acceptant de succéder à Philippe Poisson, je pensais pouvoir maintenir le niveau des publications de l'association et continuer le long tissage de liens que constitue le bulletin. Cependant, je n'ai pas évalué concrètement la lourde tâche qui m'incombait. S'occuper du bulletin est un travail de fond essentiel qui fait vivre l'association. Je n'ai pas su le faire vivre à la hauteur de ce que chacun peut attendre : délai de parutions inégaux voire illégaux, retards endémiques, difficultés de diffusion ....
En regard de ce que je viens d'exposer, et au regard aussi de ma vie personnelle et professionnelle, je ne peux plus assumer cette fonction et ai prévenu le président de l'association de ma décision.

Après ces prolégomènes, quelques mots sur la situation actuelle. Le bulletin 186 est prêt depuis un mois, depuis ce temps nous bataillons avec l'imprimeur pour qu'il puisse simplement ouvrir le fichier. Je travaille sur PC, l'imprimeur sur Mac, avec des versions différentes de logiciel. Nous ne savons pas pourquoi, mais pour ce bulletin, rempli comme un œuf rien ne marche. J'espère régler cette situation ces prochains jours.
Voilà pour les choses pratiques.
Pour le fond des choses, chacun sait la difficulté de rassembler des écrits. Chaque année, le refrain revient. L'espoir renaît et puis chacun de manière plus que légitime replonge dans son travail, sa vie, son rythme effréné, son métier qui devient de plus épuisant, incertain. Les appels divers et variés, humoristiques, percutants, désespérés tombent à l'eau dans un silence quelquefois assourdissant mais bien compréhensible. Et le directeur de la publication est théoriquement là pour secouer les consciences, il n'a certainement pas été assez présent.

Quelles solutions face à ce constat ? D'abord un responsable efficace. Et puis peut-être un véritable comité de rédaction qui cherche, creuse et discute et ne laisse pas la responsabilité à un seul. Voilà pour les fonctionnements associatifs.
Sur la forme, construire, bâtir un trimestriel est essentiel mais prenant surtout un 32 pages. C'est immense. Faut-il alléger le nombre de pages au risque de perdre le fond des choses pour n'être que purement informatif et factuel. Faut-il inventer d'autres formes de publications ?
Sur le fond. Quelle est notre position face à des listes de diffusion, et d'échanges. A des sites personnels très bien construits et facilement accessible ? Quelle est la ligne éditoriale du bulletin, quels objectifs réels, quelle philosophie ? Autant de questions qu'il faut se poser et qui se résoudront avec le temps mais qui j'espère agiteront tous les esprits.

Bon congrès à tous et en espérant vous lire sur ma messagerie. Jérôme Thiébaux

RAPPORT FINANCIER

BILAN du 1er octobre 2003 au 20 octobre 2004

Recettes		Dépenses	
adhésions	15 227,00 €	affranchissement	1647,78 €
abonnements	389,50 €	abonnements BOEN	80,00 €
vente actes	600,00 €	frais compte	8,00 €
abmts/adhs/actes	1 197,00 €	Cali impression	14 548,14 €
frais AG Châtel	148,00 €	AG Châtel	1 294,50 €
intérets livret	437,00 €	assurance	324,77 €
		ordinateur	1 054,00 €
		fournitures	223,85 €
		trajets	1 738,22 €
TOTAL	**17 458,50 €**	**TOTAL**	**20 919,26 €**

TRESORERIE AU 20 OCTOBRE 2004

solde banque au 1er octobre 2003	12 997,52 €
solde livret au 1er octobre 2003	5 898,48 €
recettes	17 458,50 €
dépenses	20 919,26 €
nouveau solde	**15 435,24 €**

BUDGET PREVISIONNEL
du 21 octobre 2004 au 1er octobre 2005

Recettes		Dépenses	
adhésions	16 000,00 €	affranchissement	1600,00 €
abonnements	1 000,00 €	abonnements BOEN	80,00 €
vente actes	913,00 €	frais compte	8,00 €
congrès Sèvres	200,00 €	congrès de Sèvres	6 000,00 €
intérêts livret	450,00 €	impression 4 n°	8 500,00 €
		assurance	325,00 €
		trajets Paris	1 800,00 €
		fournitures	250,00 €
		trajets	1 738,22 €
TOTAL	18 563,00 €	TOTAL	18 563,00 €

La trésorière : Martine BERTIER - WOLFROM

LES ADHESIONS 2004

453 personnes ont adhéré à l'APEMU en 2004
106 personnalités ont reçu le bulletin

LISTE DES ADHERENTS PAR ACADEMIE

Etranger	1	Montpellier	9
Aix - Marseille	37	Nancy - Metz	22
Amiens	5	Nantes	7
Besançon	39	Nice	11
Bordeaux	9	Orléans - Tour	3
Caen	41	Paris	1
Clermont	24	Poitiers	7
Creteil	4	Polynésie	1
Dijon	41	Reims	24
Grenoble	23	Rennes	6
Réunion	5	Rouen	14
Lille	8	Strasbourg	1
Limoges	1	Toulouse	45
Lyon	59	Versailles	5

ATTENTION

Les adhésions à l'APEMu fonctionnent maintenant par année civile.
Les nouvelles demandes sont d'ors et déjà prises en compte pour l'année 2005.

La secrétaire : Rénata Harbulot

PERSPECTIVES POUR L'ANNE 2005 : LE RAPPORT THELOT

Lors des débats qui suivent les différents comptes - rendus des membres du bureau, Isabelle Bougault évoque les conclusions du rapport Thélot et souligne la subtilité de langage qui existe entre le sens des deux mots importants que sont l'optionnalisation et la diversification. L'Education Musicale n'est pas forcément sous - entendue dans l'évocation des "disciplines artistiques" au collège.

Francis Cousté rappelle à ce sujet que toutes les associations disciplinaires ont été auditionnées par la commision qui a produit ce rapport, sauf celles des disciplines artistiques.

Fernando Segui insiste sur la vigilance qu'il faut garder à ce sujet et suggère la mise en commun des différentes expériences vécues en cours et de séquences pouvant servir de matière à différentes sollicitations futures.

Tous décident de la formation d'une Commmission de vigilance autour des contenus de notre enseignement et du rapport Thélot, comprenant les membres suivants : Christian Jusselme, Sylvain Labartette, Philippe Poisson, Fernando Segui.

Fernando Segui remercie ensuite Yves Delecluse, IA - IPR de Versailles, académie qui reçoit le congrès 2004.

Berge de la Seine à Sèvres

INTERVENTION D'YVES DELECLUSE

L'académie de Versailles (quatre départements de l'ouest parisien) est une " grande académie " en terme de densité de population : 8,8% de la population scolaire française (première académie pour le nombre de ses élèves). Elle concerne pour le second degré plus de 700 établissements (604 établissements publics et 179 établissements privés sous contrat) ou enseignent environ 700 professeurs d'édu - cation musicale (toutes catégories confondues). On compte 39 345 enseignants dans les établissements publics du second degré.

Elle est découpée en 24 bassins d'éducation dont la coordination est assurée par un chef d'établissement associé à un IA-IPR, correspondant du rectorat. Les missions principales de ces entités sont l'impulsion pédagogique et la réflexion sur l'évolution de la carte des formations.

La population est diversifiée : 29 ,1% de CSP (catégories socio-professionnelles) favorisées, 16% de CSP plutôt favorisées, 24,8% de CSP moyennes et 30% de CSP défavorisées. Cette caractéristique implique une forte réactivité pédagogique et une expérimentation très dynamique.

A titre d'exemple, les 3èmes PVP (préparation à la voie professionnelle) ont été mises en place à titre expérimental pendant l'année 2003-2004 pour améliorer la qualité de l'orientation des élèves en tenant compte des attentes de la population et des caractéristiques de l'activité économique. Ces actions ont permis de mieux articuler les démarches des équipes pédagogiques des collèges et des lycées professionnelles.

La vie de l'éducation musicale est dynamique. Elle concerne une population d'enseignants nombreuse et jeune, voire très jeune. Il a été établi que durant les dix années à venir environ 60% des enseignants débuteront leur activité professionnelle dans les académies de Versailles, Créteil ou Lille.

Paradoxalement, Versailles n'accueille aucune formation pour les PCL2. La difficulté majeure est de persuader les jeunes néo-titulaires qui, souvent, espèrent repartir rapidement dans leur académie d'origine, de s'investir et de s'implanter durablement dans les établissements. Pour favoriser cet enracinement, l'académie a créer un dispositif appelé " PEP4 " (en référence à des " postes à exigences particulières "). Il regroupe 52 établissements repérés pour avoir des équipes très instables (renouvellement à plus de 50%). Les jeunes enseignants qui y sont nommés sur poste fixe bénéficient de quelques avantages : accès à un temps de formation supplémentaire pris en charge par l'IUFM, décharge horaire, référent au sein de l'établissement, bonification indiciaire.

* Bénédicte Rogez suggère une majoration de salaire plus importante et durable pour inciter ces jeunes professeurs à se sédentariser dans l'académie.

* Pour répondre à une inquiétude de Julien Nay, Yves Delecluse affirme que les enseignants suivent les programmes nationaux, sans renoncer à certaines pratiques ou à certaines activités. Par contre, ils doivent faire preuve d'invention et développent une grande capacité d'adaptabilité.

Si aucune formation initiale n'existe pour les candidats au Capes externe d'éducation musicale, l'académie parvient à proposer un plan de formation continue conséquent (14 dispositifs disciplinaires), résultat d'une gestion rigoureuse des services de la formation (DAFPEN et IUFM).

Les points forts de l'académie :

- 4 coordinations chorales gérées par 4 quarts de décharges (1 ou 2 professeurs coordonnateurs par département). Des projets ambitieux sont initiés chaque année et reçoivent le soutien du Rectorat, des Inspections Académiques et des Conseil Généraux (pour 3 départements).

- des liaisons entre les différents degrés. Pour la liaison 1er -2nd degré il existe dans certains départements une collaboration efficace avec les CPEM (actions très bénéfiques qui s'appuient sur des stages communs aux personnels des écoles et des collèges). Pour la liaison collège - lycée, un travail remarquable est mené autour des programmes et des problématiques du baccalauréat (2 journées académiques qui rassemblent plus de 300 enseignants)

- groupe d'expérimentation pédagogique (GEP) : constituée à l'initiative du CRDP, cette cellule regroupe des enseignants volontaires autour de l'usage des TICE. Ils développent de petites applications et mènent actuellement une réflexion sur l'équipement des salles.

* interventions d'auditeurs lors de l'exposé d'Yves Delecluse.

Fernando Segui accueille ensuite Vincent maestracci, Inspecteur général. Des questions ont été collectées auparavant auprès du public et lui sont posées par l'intermédiaire de Dominique Terry.

CIEP à Sèvres

INTERVENTION DE VINCENT MAESTRACCI

"Vous me sollicitez, je vais vous répondre. Mais je souhaite également vous entendre."

Vie institutionnelle

- Le rapport Thélot

On peut le lire de différentes façons . Ses conclusions font aujourd'hui débat dans le pays et n'engagent en rien le ministre de l'éducation nationale. Il pose - repose - la question et l'exigence d'une culture commune pour tous les élèves, celle du socle des indispensables. Si le "lire écrire compter" prend toute la place. Le "bien entendre, bien voir, bien exprimer" n'y est pas ou peu évoqué. Dans les semaines qui viennent, la loi d'orientation pour l'avenir de l'école sera largement discuté avant d'être présentée par le gouvernement au parlement. Chacun pourra en ces occasions successives faire entendre sa voix.

Ce débat nous encourage encore un peu plus aujourd'hui à nous interroger sur les enjeux de formation générale de l'éducation musicale ? Quelles sont les connaissances et les compétences qu'apporte spécifiquement notre discipline à un élève ? Vous devez - nous devons - interroger vos - nos - pratiques et forger ainsi une réponse clarifiée qui prenne toute sa place dans le paysage complexe des indispensables d'une formation générale. En ce sens, s'interroger sans cesse, au terme d'un cours, d'une séquence, d'un trimestre ou d'une année scolaire sur ce que les élèves ont acquis reste un excellent guide pédagogique et un outil d'auto évaluation pertinent, mais construit en outre aux yeux de tous une identité disciplinaire qui fait trop souvent défaut. Il est également urgent de s'interroger sur la spécificité de la formation que, dans le champ du son , du sonore et de la musique, nous dispensons en regard des autres domaines artistiques enseignés particulièrement au lycée.

Daniel Beaume précise qu'il a retrouvé des élèves 20 ans plus tard, dont la vie a été profondément marquée par l'éducation musicale reçue au collège.

Vincent Maestracci : il n'y a personne à convaincre ici. Mais en face de cela, il y a des responsables du système éducatif, des acteurs de la vie publique qui ont des idées sur tout et qui font aussi référence à des expériences personnelles. On ne peut pas se contenter de ces témoignages. Il faut travailler à une évaluation de l'enseignement dispensé, mais nous n'en avons pas les moyens. Par contre on peut mener une évaluation plus rigoureuse de la qualité : quelles sont les pédagogies mises en œuvres par rapport à des objectifs de formation ? Les représentations de l'évaluations sont fortes. Comment pouvons-nous présenter l'éducation musicale dans ce cadre-là.

Julien Nay : quel est dans ce contexte selon vous la place de la presse ?

VM : n'oubliez pas la presse régionale, qui est la plus lue en France, et la plus favorable à notre activité. C'est elle qui le plus souvent rend hommage au travail des professeurs d'éducation musicale.

Yves Delecluse : il faut être particulièrement attentif, car les académies n'ont pas la main sur les résultats finaux, des montages, face à des journalistes toujours à la recherche du sensationnel.

VM : j'ai pour le moment trois objectifs principaux : être capable de répondre aux questions ; sortir par le haut des tempêtes précédentes ; préparer sereinement l'actualisation des programmes

Nous sommes en expectative quant au devenir de ce rapport (concrétisation).

- L'évolution des programmes

Une réécriture arrivera à terme, en regard de la diversité de la réalité, en notion de connaissances et de compétences. Nous avons tiré des enseignements en 10 ans : des qualités, des défauts.

Commission Raymond : tous les programmes ont été ré-élaborés, sauf en arts. Nous travaillons à en sortir, sans précipitation, mais espérons rapidement.

- L'évolutions du nombre de postes ouvert aux différents concours de recrutement

VM : On connaît la réalité : le nombre diminue. A ce jour, les difficultés au sein des académies sont plutôt moindres que l'année passée. Mais il faut attendre encore un an. Je surveille.

Margaret Alonso : Que faire des nombreuses HSA qui nous sont demandées ? qu'offre-t-on aux étudiants que l'on a incité à préparer un cursus musique suite à la programmation des recrutements de l'année 2000 ?

VM : qui parmi vous accepterait un service sur quatre établissements pour compléter les services ? La programmation des recrutements en 2000 a été remis en cause par les gouvernements suivants. Quant à la certification, elle concerne certaines disciplines artistiques ne disposant pas de concours. Il n'a pour le moment pas été l'objet d'autre chose.

Vie pratique

- rôle de la pratique instrumentale

C'est une question qui fait souvent débat, dont je voudrais sortir, car le problème n'est pas posé dans les bons termes.
L'éducation musicale englobe trois champs de compétences : la perception, la connaissance, la production. Ceux-ci permettent de structurer les contenus et les articuler.
La pratique instrumentale n'est pas un but en soi ; l'ambiguïté relevée à son sujet dans les programmes de 6ème en est révélatrice.
Il faut produire : le vecteur privilégié est la voix, les autres devant apporter quelque chose en plus. On est pas dans la logique d'apprendre à jouer d'un instrument. L'école n'est ni un lieu d'une pratique instrumentale collective, ni d'apprentissage d'un instrument.

Odile Tripier: du point de vue de l'épanouissement de l'élève, on permet la facultativité de l'activité instrumentale, les pratiques vocales ont-elles le même traitement ? De plus, à l'adolescence, l'instrumental n'est-il pas plus aisé que le vocal ?

VM : il faut distinguer les objectifs de formation et leur mise en œuvre.

- L'uniformisation du discours des IA - IPR à ce sujet.

Certains ressentent une disparité de discours entre les IA - IPR.

VM : On essaie d'être tous le plus cohérent possible. Les positions développées par moi ici aujourd'hui ont été acceptées par l'ensemble des IA - IPR. Il est à noter que pour la première fois, chaque académie métropolitaine a un IA - IPR.

- Le devenir des chorales, leur organisation.

L'organisation des chorales est bâtie sur une circulaire.

Une note de service ou une circulaire n'a aucun engagement juridique. Le seul texte solide est le décret. Ici, il s'agit du décret de 1950. Nous profitons d'un avantage acquis qui n'a aucune existence solide. Je défendrai les enseignements complémentaires de chant choral. Mais les moyens doivent être adaptés au projet et à l'année. Il faut responsabiliser les différents acteurs dans l'utilisation des moyens.

- Le devenir des classes cham

Des programmes sont en train d'être finalisés avec le ministère de la culture. Vincent Maestracci a souhaité sortir de la paraphrase : il n'y a qu'un seul programme du CE1 à la 3ème, articulés en trois axes : une philosophie générale - des modalités pratiques de mise en œuvre - des situations pratiques.

La formation

- les formateurs iufm peuvent-ils siéger au CERPE ?

Rappelons le cadre réglementaire : nous ne pouvons être juge et partie.

- Le devenir de la formation continue

Il y a des situations académiques assez tendues. Il y a eu des réductions sensibles, mais aussi l'émergence de formations non cadrées. Les choses se calment.

- L'avenir européen de notre diplôme

Nous avons encore quelques années avant d'être directement concerné par la question.

Lycée

- Le choix des sujets

Le programme limitatif concerne le bac et l'éducation musicale dans son ensemble (jurys, ressources documentaires, vie particulière autour de ces œuvres). Il est imposé au titre des thématiques du programme. Il ne faut pas rentrer dans les œuvres par une analyse détaillée de chacune d'elle. Il faut prendre ces œuvres comme des propositions de références à partir desquels on peut lancer le débat autour des thématiques au programme.
Quant au manque de formation des examinateurs, il y a eu un gros travail en ce sens il y a deux ans suite à la refonte de l'examen. Je demande à mes collègues de travailler à l'harmonisation du déroulement et de l'évaluation des bacs option facultative et L arts spécificité musique.
Les œuvres sont renouvelées par partie chaque année, mais pas forcément par tiers.

Fin de la séance : 19h30

RESULTATS DES VOTES A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Candidats sortants :	Candidats élus :
Claude Laporte	Claude Laporte
Francine Brun	Francine Brun
Bénédicte Rogez	Bénédicte Rogez
Serge Mazeau	Julien Nay
Etienne Gégout	Etienne Gégout
Pascal Terrien	Thibaut Plantevin

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elus en 2004 sortants en 2007	**Elus en 2003 sortants en 2006**	**Elus en 2002 sortants en 2005**
Claude Laporte	Odile Tripier Mondancin	Dominique Terry
Francine Brun	Rénata harbulot	Fernando Segui
Bénédicte Rogez	Yolande Barbier	Christian Jusselme
Julien Nay	Denis Féau	Isabelle Bougault
Etienne Gégout	Mireille Chovet	Martine Bertier - Wolfrom
Thibaut Plantevin	Martine Honorat	Marie - Thérèse Pouget

CONGRES DE SEVRES

Il s'est tenu du 23 au 25 octobre 2004
tentant de répondre à la question :
Quels champs artistiques pouvons-nous appréhender tout en gardant notre spécificité d'enseignement ?

Ce thème a été décliné en deux conférences, dix ateliers et un spectacle. Que soient ici remerciés pour la très grande qualité de leurs interventions :

Daniel Beaume (auteur, compositeur, interprète et professeur formateur à l'IUFM d'Aix-Marseille)

Gilles Boudinet (maître de conférences à l'université de Paris VIII St-Denis, chercheur des équipes PAIDEIA/Paris VIII et Sciences de l'éducation musicale-OMF/Paris IV)

Sylvain Labartette (professeur d'éducation musicale en lycée, chargé d'une option Danse)

L'Ensemble Odyssée (Claudio Bettinelli, Serge Desautels, Jean-François Farge, musiciens, comédiens)

Bruno Stisi (professeur d'éducation musicale en lycée)

Christine Vallin (professeur d'éducation musicale en collège)

Jean-Pascal Vendange (professeur formateur à l'IUFM de Créteil)

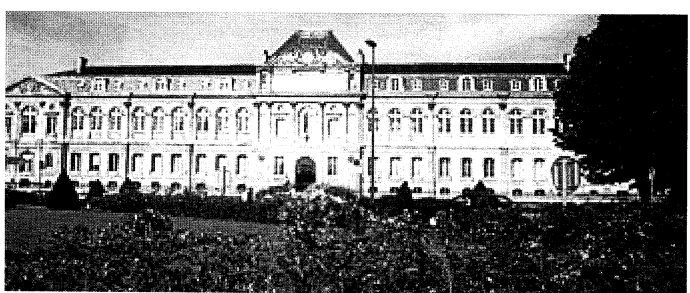

Musée de la céramique à Sèvres

Nous avons pu assister à des conférences sur :

Les enjeux de l'enseignement musical face à la postmodernité

La musique au cinéma, un élément filmique et un outil analytique pour donner du sens au film

Nous avons pu pratiquer dans les ateliers suivants :

"La force des papillons" : dégustation de chansons inédites (la danse du gai savoir, al shuruq wal amal, le chant des épices...)

De la musique à la parole : ce qu'implique le choix théâtral

De la musique au montage d'images

Des mots qui sonnent, du sens qui résonne : liens entre texte et musique dans la chanson, pistes pour l'écriture

Le cinéma, ça s'écoute

De la pertinence de la présence du professeur d'éducation musicale dans l'enseignement de spécialité Danse

Analyse filmique musicale, une proposition de méthodologie

La discussion philosophique dans le cours d'éducation musicale : de la sensation à l'émotion, de l'émotion à l'idée

Musique, espace, mouvement

Pratique musicale autour de la bande-son : doublage son d'un cartoon

Nous avons assisté à un spectacle en soirée :

" Cabaret Kurt Weill... ou le Petit Monsieur K. "

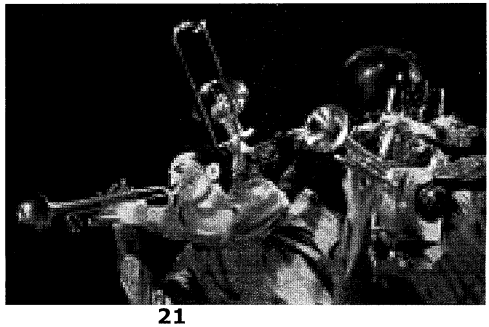

BIBLIOGRAPHIE

BOUDINET Gilles, Pratiques Tag, vers la proposition d'une " transe-culture ", L'Harmattan, 2003
BOUDINET Gilles, M. Heidegger, T.W. Adorno : vers un " pacte " de l'esthétique " moderne ", collection OMF, 2003
BOUDINET Gilles, Des arts et des idées au XXe siècle. Musique, peinture, philosophie, sciences humaines, et " intermezzos poétiques " : fragments croisés, L'Harmattan, 2000
BOUDINET Gilles, Pratiques rock et échec scolaire, L'Harmattan, 1996

CHATAIN Jacques, PETTIER Jean-Charles, Textes et débats à visée philosophique, SCEREN
DROIT Roger-Pol, 101 expériences de philosophie quotidienne, Odile Jacob poches
HEGEL, Introduction à l'esthétique, le Beau, Champs Flammarion
LABBÉ Brigitte, PUECH Michel, Les goûters philo, Milan
MICHAUD Yves, La philo 100 % ado, Bayard jeunesse
TOZZI Michel (direction), Les activités à visée philosophique en classe : l'émergence d'un genre ?, SCEREN

BLANCHARD Gérard, Images de la musique, Edilig, 1984
CHION Michel, L'audio-vision, Nathan, 1990-2002
CHION Michel, Le son, Nathan, 1998
CHION Michel, La voix au cinéma, Cahiers du Cinéma, 1982
CHION Michel, Le son au cinéma, Cahiers du Cinéma, 1985
CHION Michel, La toile trouée, Cahiers du Cinéma, 1988
CHION Michel, Un art sonore, le cinéma (histoire, esthétique, poétique), Cahiers du Cinéma, 2003
CHION Michel, La musique au cinéma, Fayard, 1995
HUILLET D., STRAUB J.-M., Moïse et Aaron, Ombres, 1990
LACOMBE Alain, PORCILE François, Les musiques du cinéma français, Bordas, 1995
MOUËLLIC Gilles, La musique de film, Cahiers du Cinéma, les Petits Cahiers, CNDP, 2003

Collectif ESAV, Musique de film ?, Entrelacs n° 3, 1998
Collectif 1992, La musique à l'écran, Corlet et Télérama
Collectif 1996, Figures du compositeur, Musées nationaux
Revue " VIBRATIONS " n° 4, Les musiques des films, Privat, 1987

UNE ECOUTE A LA LOUPE

Vous cherchez une idée d'écoute à développer dans une séquence de cours, vous avez envie d'élargir vos connaissances dans des domaines musicaux variés ? Une musique choisie parmi des disques récents ou encore disponibles sera étudiée de près chaque trimestre dans ces pages.

Pour notre troisième rendez - vous, je me suis intéressée à une œuvre que j'utilise fréquemment. Elle me permet d'aborder des domaines très différents; elle me sert notamment à montrer aux élèves que la richesse et la beauté peuvent naître d'une rencontre originale.

Si vous avez d'autres idées, n'oubliez pas de me les envoyer par mél pour les partager avec tous.

A vos loupes !

" Mai Nozipo " (Dumisani Maraire) interprété par le compositeur et le Kronos Quartet

Origine :

Musique extraite du CD " Pieces of Africa " interprété par le Kronos Quartet (edts Elektra/Warner 1992). Ce CD regroupe des oeuvres de différents compositeurs originaires du continent africain jouées par un quatuor plus habitué à interpréter ou créer des musiques contemporaines que des musiques traditionnelles. La rencontre entre les deux mondes musicaux n'en est que plus riche. Durée totale 6'54 (on peut travailler uniquement sur le début : 2'47)

Présentation rapide :

- Dumisani Maraire (originaire du Zimbabwe) a écrit cette musique en hommage à sa mère décédée. Il l'a conçue en trois parties : les souvenirs des jours heureux avec sa mère, personnage généreux et gai, sa mort, période de tristesse et son retour à la vie dans le monde des Esprits après la mort.

- La première partie sur laquelle j'ai concentré mon écoute débute par une mélodie courte, au caractère naïf et rythmée jouée par le quatuor avec une harmonisation simple. Elle est répétée en boucle avec d'infimes variations et un accompagnement au tambour (ngoma). Les cordes s'emparent alors du rythme du tambour qu'ils interprètent en tapant sur la table de leurs instruments. Un petit passage avec un hosho (sorte de maracas) permet le retour de la mélodie qui sert de base à des improvisations simples.

- La deuxième partie développe l'aspect mélancolique mais non dramatique de cette œuvre. L'écriture y est plutôt verticale et non pulsée dans un langage proche de la musique vocale.

- Le rythme et une nouvelle petite mélodie proche de la première sont de retour dans la troisième partie. La vie reprend progressivement comme avant : la mère décédée veillera toujours sur les siens.

- A noter le mode de jeu des cordes sans vibrato, les tables des instruments qui servent de percussions, la petite mélodie faci-

le à retenir et à harmoniser, son découpage simple très courant en Afrique (avec une " question " du soliste et une " réponse " du groupe) , l'emploi des rythmes que l'on retrouve aussi dans des musiques d'Amérique centrale (clave 3/2 du son...), un essai de polyrythmie, la structure en boucle de cet extrait, les nuances très diverses utilisées à la fin, le caractère général gai léger et dansant de cette musique et, bien sûr l'originalité de l'oeu - vre qui mélange quatuor savant et musique traditionnelle.

Pistes de travail :

- Métissage, mélange entre deux genres très différents. Qu'y a - t - il de traditionnel, de savant (Misa Criolla de Ramirez, Folksongs de Berio...) ?

- Mise en valeur de la mélodie en boucle, utilisation de l'ostinato rythmique ou mélodique.

- Improvisation sur une structure en boucle ou travail sur la variation.

- Travail sur le mode de jeu d'un instrument et les façons de le détourner (jouer avec uniquement le bec de la flûte, faire des percussions avec un clavier, frotter les lames d'un métalophone...) (Pièces pour piano préparé de Cage).

- Comparaison avec une autre musique africaine, lien avec la musique vocale, structure question - réponse (gospels d'Afrique du Sud, tambour du Burundi ou musique vocale du Mali).

- Comparaison avec un quatuor classique (Haydn ou Mozart), écriture et modes de jeu.

- Structure A - B - A' du morceau, comparaison avec d'autres musiques (2ème mouvement d'une symphonie).

- Travail sur la rythmique, polyrythmie (comparaison avec le Son cubain).

- Travail vocal sur la mélodie à plusieurs voix, comparaison avec le Gospel.

- Travail de chorégraphie en liaison avec le cours d'EPS sur la musique en entier (dan ses africaines).

- Lien avec le cours de géographie.

Des idées pour une séquence de cours

- En sixième, dans le cadre de la séquence sur les musiques pour petits effectifs, cette pièce attrayante pourrait servir d'écoute périphérique après une œuvre savante par exemple. Le travail sur l'écriture simple de la mélodie et la structure question - réponse peut - être facilement développé. Les élèves participent à un cycle danse en EPS, c'est l'occasion d'expérimenter un travail interdisciplinaire actif.

- C'est en cinquième que je conçois le mieux cette écoute avec comme thématique : musique d'ici et d'ailleurs :
· Apprentissage d'un chant : Un Gospel avec question - réponse (When the Saints, Oh Happy Day...) ou un chant africain (Yelinga, dossier Africa chez Fuzeau...) ou Pelot d'Ennebont (Tri Yann) ou tout autre chant avec passage question - réponse ou soliste - groupe.
· Œuvre pivot : Mai Nozipo, découverte des couleurs, des mélanges et de la structure
· Oeuvres satellites : Une musique africaine, un extrait d'un quatuor à cordes de Haydn, le 2ème mouvement de la Simple Symphonie de Britten (mode de jeu), une musique avec ostinato rythmique ou mélodique, un extrait des Folksongs de Berio...
· Création : travail d'orchestration de la chanson Pelot d'Ennebont pour la rendre africaine ou comment créer de nouveaux modes de jeu avec les instruments de la salle de musique et composer une musique avec structure simple (ABA) ou invention d'une mélodie vocale avec question réponse et accompagnement de percussions ou travail de départ sur le rythme aux percussions et création de petites improvisations incluses dans ce travail... selon la direction choisie.
· Lien avec le programme de géographie si celui - ci parle du continent africain.

· Evaluation sommative écrite : à partir d'une autre musique mélangeant des élé - ments traditionnels africains et un style très différents ou mélangeant une musique traditionnelle d'un autre continent avec une musique savante.

- En seconde, cette musique illustrera très bien le domaine Musique et métissage. Les élèves peuvent facilement reproduire la mélodie à plusieurs voix et improviser dessus.

- En première option facultative, elle permet d'aborder un style de musique comme la musique traditionnelle.

- En terminale L elle peut servir d'écoute complémentaire dans le domaine Musiques savantes, musiques populaires.

Au prochain bulletin et … bonne écoute.

Dominique Terry

MAÏ NOZIPO (Dumisani Maraïre)

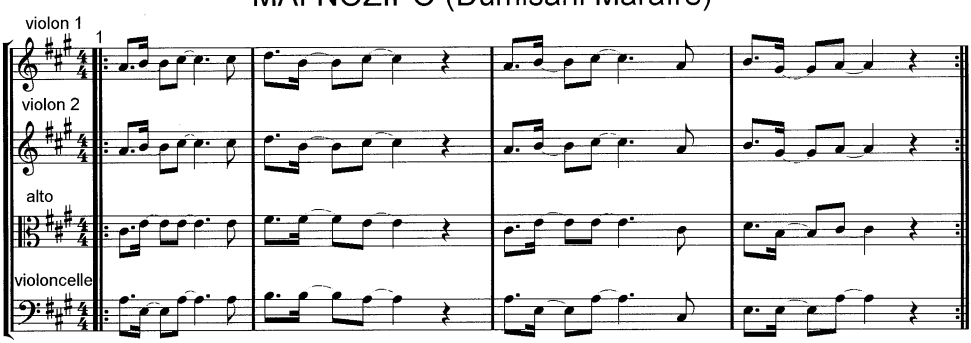

LES IA - IPR D'EDUCATION MUSICALE 2004 - 2005

ACADEMIES	NOM	ACADEMIES EN EXTENSION
Aix - Marseille	Chantal Ohanessian	Nice
Amiens	Isabelle Ghetemme	
Besançon	Jean - Marie Caniard	
Bordeaux	Philippe Bazin	
Caen	Claude Desfray	
Clermont - Ferrand	François Dupoux	
Créteil	Régine Julien	
Dijon	Yves Audard	Besançon
Grenoble	Jean - Luc Idray	
Lille	Jean - Michel Eloire	Amiens
Limoges	Michel Renault	Toulouse - Orléans
Lyon	Valérie Morel - Matheu	
Montpellier	Denis Waleckx	
Nancy - Metz	Jacques Ferchaud	Reims
Nantes	Yves Bourdin	
Nice	Benoist Dechambre	Corse
Orléans - Tours	Eric Michon	Guadeloupe - Guyane - Martinique
Paris	Janine Delahaye	Versailles (Hts de Seine)
Poitiers	Christiane Berthomier	
Reims	Pascale Hertu	
Rennes	Lionel Morvezen	Caen
Rouen	Laurent Fichet	La Réunion
Strasbourg	Jacques Berthe	
Toulouse	Sylvie Walczak	
Versailles	Yves Delecluse	(sauf les Hts de Seine)

LE NOUVEAU SITE EST ARRIVE

Venez nombreux le visiter !

Son adresse : http://apemu.free.fr

Vous y trouverez entre autre

Le rôle de notre association

Tout sur l'équipe qui la fait tourner

Son historique

Son fonctionnement

Les congrès

Les éditoriaux

Des liens divers

.....

Et un magnifique reportage - photos sur le congrès de Sèvres

Responsable du site : Thibaut Plantevin

LES POINTS FORTS DU MOMENT A L'APEMU

Le rapport Thélot et ses interprétations

La mise en route d'une commission sur les contenus et les valeurs de notre enseignement (pôle de réflexion pour l'avenir et parade à d'éventuelles propositions ministérielles)

La remise en route de la revue (redémarrage de l'impression et rénovation du contenu) à l'aide du comité de lecture et de tous les adhérents

La relance des adhésions pour 2005 (au fait, pensez - y !)

La préparation de l'AG 2005 (lieu non déterminé)

La mise en route de la préparation du congrès 2006 (une équipe d'Aix - Marseille est déjà sur le pont)

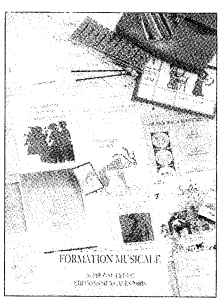

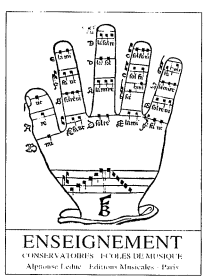

GRANDES MÉTHODES, CAHIERS D'ÉTUDES TOUS INSTRUMENTS.

OUVRAGES INSTRUMENTAUX ET D'ENSEIGNEMENT.

COLLECTIONS SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES CONSERVATOIRES ET LES ÉCOLES DE MUSIQUE.

DEMANDEZ LE CATALOGUE **FORMATION MUSICALE** AINSI QUE LE CATALOGUE **ENSEIGNEMENT CONSERVATOIRES ECOLES DE MUSIQUE** CHEZ VOTRE MARCHAND DE MUSIQUE OU AU 175, RUE SAINT-HONORÉ 75040 - PARIS CEDEX 01

WWW.ALPHONSELEDUC.COM
E-MAIL : ALPHONSELEDUC@WANADOO.FR

ALPHONSE LEDUC

Éditions Musicales à Paris depuis 1841

PUBLICATIONS DE L'APEMu

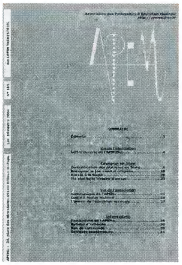

La revue APEMu
Informations concernant la discipline éducation musicale. Textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...

32 pages - publication trimestrielle
Abonnement 38 €

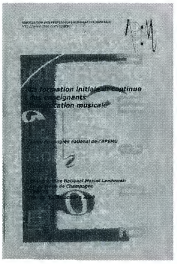

La formation initiale et continue des professeurs en éducation musicale
Actes du congrès de Troyes 2000.
Aspects théoriques et pratiques de la formation des enseignants (professeuirs des écoles, du second degré); organisés en trois chapitres : état des lieux, pratiques musicales, sciences humaines.

124 pages - 15 €

PRINTEMPS 2005

Corps et musique
Actes du congrès de Lyon 2002.
Comment faire bouger les cours d'éducation musicale? L'importance du corps dans notre enseignement...

souscription - 15 €
(voir page suivante)

EN PREVISION

Quels champs artistiques pouvons - nous apréhender tout en gardant notre spécificité ?
(tire provisoir)
Actes du congrès de Sèvres 2004

en projet

POUR LES COMMANDES ET LES CONDITIONS DE VENTE, VOIR PAGE SUIVANTE

BULLETIN D'ADHESION - 2005
Pour un abonnement simple à la revue, voir ci - dessous

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/Ville : .....
Téléphone/Fax : .....
Mél :(le plus lisiblement possible) _
En cas de modif.
nom ou adresse .....
antérieurs : .....

Grade ou situation : .....
Indice/Echelon : .....
Etablissement : .....
Ville/Académie : ..... /.....

Tarifs

Indice inférieur à 410 : 19 € Indice supérieur à 410 : 38 €

Versement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'APEMu

Ce bulletin est à renvoyer obligatoirement à votre délégué académique, par défaut à notre trésorière. L'adhésion est valable pour l'année scolaire et comprend l'envoi des 4 numéros annuels de la revue. Si vous ne souhaitez pas recevoir la revue, entourez clairement ce refus : NON

Toute inscription en cours d'année, jusqu'à fin octobre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros déjà parus. Le traitement inforamtisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

BON DE COMMANDE

à remplir et à renvoyer à la trésorière :
Martine Bertier - Wolfrom : 1 place Jacqueline Marval 38000 Grenoble

Abonnement à la revue APEMu année 2005 _____ x 38 € = _____ €
Actes du congrès de Troyes (sur la formation) _____ x 15 € = _____ €
Souscription aux Actes du congrès de Lyon (corps et musique) _____ x 15 € = _____ €

TOTAL TTC : _____ €

Mode de paiement (cocher la bonne réponse) : Chèque joint à la commande (à l'ordre de l'APEMu)
Mandat administratif

Factuiration
Nom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél :

Livraison
Nom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél :

Signature - Cachet

n° 187

Relevé d'Indentité Postale

APEMU - Siège social
24 place des Hirondelles - 69120 Rillieux - la - Pape

ETAB	GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
30041	00001	0063396P 020	03

Aix - Marseille
Martine Honorat : 12 avenue d'Indochine 13100 Aix - en - Provence 04 42 21 35 64
martine.honorat@wanadoo.fr
Amiens
Sabine Dommanget : 5 rue de l'Abbé Danicourt 80260 Naours
jcsab@tele2.fr
Besançon
Bénédicte Rogez : 3 rue de Guebwiller 25200 Montbéliard 03 81 94 47 46
rogez.benedicte@wanadoo.fr
Bordeaux
Catherine Baudy : 12 allée François Villon 33510 Andernos 05 56 26 25 86
catherine.baudy@wanadoo.fr
Caen
Patrick Leroy : 147 rue Basse 14000 Caen 02 31 93 95 01
Pl-leroy@wanadoo.fr
Clermont - Ferrand
Claude Laporte : 10 bd Léon Malfreyt 63000 Clermont - Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr
Corse
Emmanuelle Mariini : Résidence l'Aiglon Bât. B rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
m.emmanuelle@wanadoo.fr
Créteil
Francine Brun : collège J.B. Clément 5 rue Chardavoine 93440 Dugny 06 14 61 39 67
brunfrancine@club-internet.fr
Dijon
Renata Harbulot : 3 allée de la Source 21000 Dijon 03 80 41 31 40
renata.harbulot@wanadoo.fr
Christine Vallin : Verseaux 71740 St Maurice 03 85 26 23 91
christine.vallin@wanadoo.fr
Grenoble
Martine Bertier - Wolfrom : 1 place J. Marval 38000 Grenoble tél/fax : 04 76 47 92 17
ma.berwol@free.fr
La Réunion
Catherine Pey : 12 chemin des Fleurs 97490 Ste Clotilde 02 62 52 58 72
pey.cat@voila.fr
Lille
Maud Covain : 17 rue Robinson 59213 Sommaing/Ecaillon 03 27 29 58 80
maud.covain@libertysurf.fr
Limoges
Dominique Habellion : 5 rue d'Aixe 87920 Condat sur Vienne
05 55 30 67 65
Domi.habellion@laposte.net
Lyon
Isabelle Bougault : 17 rue de Margnolles 69300 Caluire et Cuire
bougisa@club-internet.fr
Mireille Chovet : 3 Lotissement Berger La Fumouse 42610 St Romain le Puy 04 77 76 97 70
Chovet.mireille@wanadoo.fr
Anne - Françoise Garny : 3 rue des joncs 01000 Bourg - en - Bresse 04 74 50 32 65
afgar@wanadoo.fr
Montpellier
Marie - Thérèse Pouget : 496 avenue Pasteur 34490 Lignan sur Orb tél/fax : 04 67 32 73 03
marie-therese.pouget@libertysurf.fr
Jean - Michel Vallot : 71 avenue Mermoz 66000 Perpignan 04 68 67 52 01
Carmen Ceresuela : B.P. 14 66120 Font - Romeu
carmen.ceresuela@laposte.net
Nancy - Metz
Christophe Przybylski : 6 rue des lavandières 54380 Landremont
c.przybylski@ac-nancy-metz.fr
Nantes
Jean - Martial Fouilloux : 33 rue Maurice Lagathu 44000 Rezé 06 77 90 04 95
jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr
Nice
Erik De Brun : 4 rue Charles Peguy 06100 Nice 04 93 52 26 49 et 06 77 18 67 62
erik.debrun@wanadoo.fr
Orléans - Tours
Julien Nay : 33 rue de Brest 37100 Tours
Julien.nay@wanadoo.fr
Paris
Denis féau : 113 rue du Château 75014 Paris
Poitiers
Brigitte Berthommé : Mautré 79400 Azay - le - Brûlé 05 49 05 74 75
Reims
Philippe Poisson : 22 rue Antoine Parmentier 10300 Sainte savine 03 25 79 50 60
philippe.poisson@wanadoo.fr
Rouen
Patrice Latour : 9 rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard 02 35 79 83 40
pmlatour@hotmail.com
Toulouse
Françoise Estival : 33 rue Ste Thérèse 31000 Toulouse 05 61 29 07 17
francoise.estival@laposte.net
Marie - Angèle Millischer : Rivière du Gravier 31850 Montrabe 05 61 84 60 00
Hauviette Elmirzoïev : 14 impasse d'Altamira 31500 Toulouse 05 62 26 34 27
rouslane@free.fr
Versailles
François Chaumeil : 32 rue Albert Thomas 75010 Paris 01 42 49 22 59
francois.chaumeil@noos.fr

Appel à candidature pour les académies de RENNES - STRASBOURG - GUADELOUPE - GUYANE - MARTINIQUE

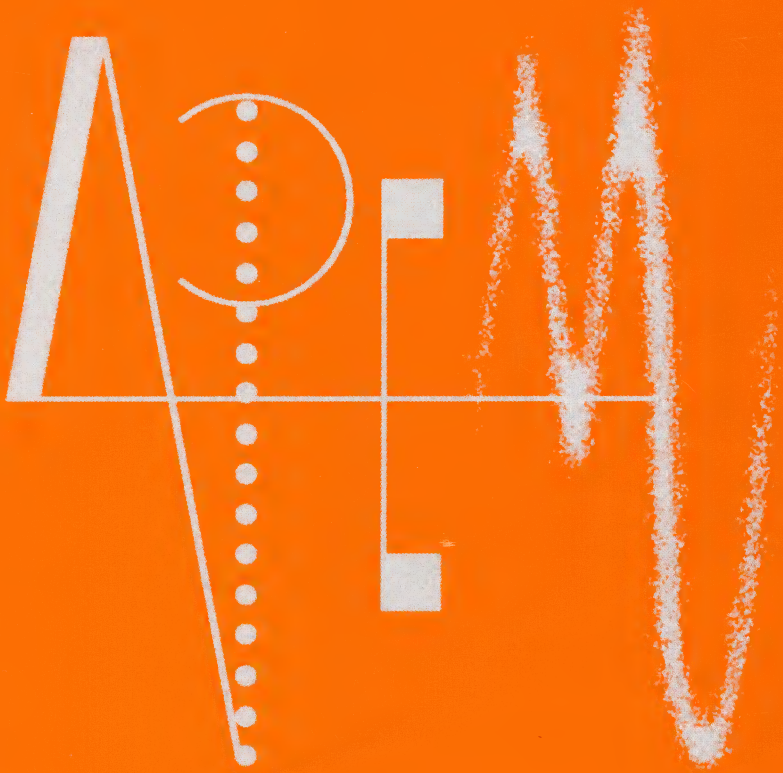

Imprimerie LM Print - Saint Symphorien d'Ozon (69)
Mise en forme : Dominique Terry
Dépôt légal : 3ème trimestre 2004 - ISSN : 1265 - 3462
Abonnement : 38 € - Prix de vente au numéro : 9,50 €